

- **Qu'est-ce qu'un circuit de cinéma itinérant ?**

Les circuits itinérants, également appelés « tournées » sont des modes d'exploitation cinématographique particuliers, sous statut association loi 1901. Ils regroupent des lieux de projections situés généralement en zone rurale et dans un même secteur géographique. Ces lieux sont desservis périodiquement par le tourneur qui se déplace le cas échéant avec son matériel de projection. Les lieux desservis à raison généralement de deux séances par mois, sont très divers. Il s'agit dans la plupart des cas de salles des fêtes ou de foyers ruraux. Mais les circuits itinérants organisent également des projections dans des écoles, voire dans des lieux où le public est « captif » comme dans les maisons d'arrêt ou les hôpitaux.

- **Le projet des circuits de cinéma itinérants**

Situés essentiellement en zone rurale, 105 circuits itinérants actifs sont dénombrés en France. Ils représentent 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques français en 2008.

Les circuits de cinéma itinérants s'inscrivent directement dans l'Economie Sociale et Solidaire

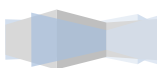
Le projet économique

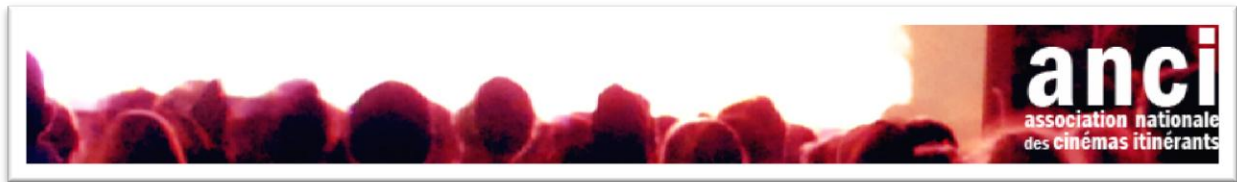
L'économie des circuits de cinéma itinérant est celle de l'économie sociale et solidaire, additionnant l'apport du bénévolat (contributions à titre gratuit), la participation financière des pouvoirs publics (collectivités territoriales, CNC) et le secteur marchand (billetterie et Taxe Spéciale Additionnelle TSA).

Le projet politique

La philosophie qui sous-tend l'activité des circuits itinérants de cinéma est fondée sur une démarche active de rencontre des spectateurs et non sur une démarche passive d'accueil dans des équipements culturels spécialisés. Cette politique « hors les murs », les mouvements d'éducation populaire l'ont toujours pratiquée et la connaissent bien. Elle s'illustre par une affirmation constante, durable et commune à tous les sites et à tous les acteurs : faire en sorte que tous les citoyens soient égaux devant la pratique culturelle.

La diffusion d'œuvres cinématographiques dans les villages, outre qu'elle permet aux populations peu mobiles d'avoir accès aux films, reste un élément moteur du maintien du lien social par une activité culturelle collective régulière. C'est aussi un instrument unique d'éducation à l'image, par la programmation réalisée (de nombreux circuits sont classés Art et Essai), par les actions d'accompagnement des films et par l'investissement des associations de diffusion dans les différents dispositifs d'éducation à l'image existants : école, collège, lycée au cinéma.





Les circuits de cinéma itinérants en chiffres

D'après l'Etat des lieux réalisé élaboré par le Centre National de la Cinématographie, 2009

- En 2008, 131 circuits itinérants actifs sont dénombrés en France. Ils représentent 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques français en 2008
- 31,3% des tournées sont classées Art et Essai en 2008.
- Les 131 circuits itinérants actifs en 2008 desservent 2 351 points de projection différents. Les plus petits ne desservent qu'un seul point de projection, le plus grand en dessert 80.
- 22,1 % des circuits itinérants comptent moins de 5 points de projection en 2008 et 16,8 % en comptent 30 ou plus.
- 68,0 % des points de projection des circuits itinérants (1 599) sont des salles des fêtes.

Population touchée par les circuits itinérants

- 2 245 des 2 351 points de projection sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants, soit 95,5 % du total.
- 61,40 millions d'individus vivent en France. En 2008, 6,85 millions de Français disposent d'un point de projection de circuit itinérant dans leur commune, soit 11,2 % de la population française totale.
- En France, 2 164 communes (5,9 % des communes françaises) bénéficient du passage d'un circuit itinérant.
- Les circuits itinérants ajoutent plus de 2 000 communes aux 1 545 équipées en salles fixes, portant ainsi le nombre de communes équipées d'un cinéma (itinérant ou fixe) à 3 635.
- La très grande majorité de ces communes comptent moins de 10 000 habitants (96,1 % des communes équipées).
- 88 départements sont desservis par au moins un circuit itinérant. A l'exception de la Corse, toutes les régions de France sont desservies par au moins un circuit itinérant en 2008. La région Rhône-Alpes est celle qui compte le plus de points de projection : 330, soit 14,0 % du total.

